



## Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre

0690.28.19.86

[fsas.cgtg@laposte.net](mailto:fsas.cgtg@laposte.net) – [secretariatfsas@gmx.com](mailto:secretariatfsas@gmx.com)

[www.veyatifsascgtg.org](http://www.veyatifsascgtg.org)

Siret : 798 550 497 000 19



**SECTION SYNDICALE FSAS-CGTG « de la CLINIQUE "LES EAUX-CLAIRES" »**

# SOMMES-NOUS DES SALAIRES DE SECONDE ZONE AUX EAUX-CLAIRES ?

## Camarades !

Depuis quelques mois, tout courrier à destination de la Direction reste lettre morte, encore plus quand cela émane d'une Organisation Syndicale. Au-delà du climat délétère qui règne à la clinique, aujourd'hui c'est de l'entrave à tir larigot.

Les élections professionnelles qui auraient dû être organisées par la direction au mois de mars 2024, n'a pas eu lieu, **POURQUOI ?... VOILA UN MYSTERE QUI MERITE UNE EXPLICATION !**

Le 17 Mai, les Délégués Syndicaux recevaient une invitation pour la signature de l'accord de prorogation des mandats, cependant la direction précise qu'il devait assurer la sécurité du personnel et impose des horaires que les délégués syndicaux devaient respectés, mais qui sommes-nous donc aux yeux de la Direction ? Les délégués syndicaux ont refusé, à juste titre, cette pratique et ont demandé à la direction de revoir sa copie.

**NOU PÉ TOUJOU KOURI, PA NI PON RÉPONS JI JODLA !**

## Depuis pas de CSE, pas d'ELUS...

La Section syndicale FSAS-CGTG de la clinique n'a de cesse d'interpeller la direction par courrier sur l'entrave avérée de la Direction au C.S.E. sans aucune réponse, ne serait-ce que pour accuser réception !

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le 07 Juin 2024, une note de service informe les salariés des prochaines élections professionnelles et, le 25 juillet prochain, les syndicats sont invités à la négociation du protocole d'accord préélectorale mais... **la pli bel an ba labay :**

Après l'invitation à signer sous condition... Voici venir la **NEGOCIATION EN VISIO-PRESENTIELLE** toujours au vu des « problèmes d'insécurité ». Vous avez bien lu, on nous invite à nous asseoir dans la salle de visioconférence des Eaux-Clares pour négocier avec une Direction planqué ailleurs mais... aussi au sein des Eaux-Clares !!!

C'est à se demander s'il y a un **plan VIGIPIRATE en vigueur à la Clinique les Eaux-Clares ???** En tout état de cause, nous faisons face à une innovation hybride qui exprime clairement que la négociation n'est ni le fort ni la priorité de cette Direction... La « regrettée » période de COVID semble avoir laissé de mauvaises habitudes !

Nous avons interpellé le P.D.G. sur ces pratiques d'un autre âge où l'on se vante de vouloir du « dialogue social » pour imposer du monologue unilatéral... Là encore, nous restons sur notre fin !

**En tant qu'Organisation Syndicale qui se respecte, la FSAS-CGTG ne connaît que la négociation sociale qui vaille.**

Délégation Syndicale

06.90.35.61.51



## Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

B.P. 257 - 97 100 Basse-Terre

0690.28.19.86

[fsas.cgtg@laposte.net](mailto:fsas.cgtg@laposte.net) – [secretariatfsas@gmx.com](mailto:secretariatfsas@gmx.com)

[www.veyatifsascgtg.org](http://www.veyatifsascgtg.org)

Siret : 798 550 497 000 19



Nous ne sommes ni des terroristes, ni des fous de Dieu ! Nous sommes des femmes et des hommes qui militons pour défendre la cause et les intérêts des travailleurs.

En conséquence, la FSAS-CGTG déplore à nouveau l'attitude de la direction, **elle exige que le protocole d'accord préélectoral se fasse en présentiel comme de coutume avec les organisations syndicales.**

### Salariés des Eaux-Clares, il est clair que la Direction est dans la démesure :

Une qualité de vie au travail qui se dégrade de jour en jour, mais tout cela dans un silence de plomb... Travailler avec la peur au ventre d'être convoqué pour tout et n'importe quoi ne donne plus envie :

- Plus d'une dizaine de licenciement en quatre ans,
- Des avertissements, des sanctions et des retenues sur salaires,
  - Des CDD sans fin,
- Des salariés transférés dans un GIE sans aucun respect de leurs contrats de travail.

Cependant nous constatons, qu'à la veille des élections, il est demandé aux salariés du GIE de se positionner. il leur est remis un courrier où la phrase tant attendu par la FSAS-CGTG depuis novembre 2023 apparait : **SALARIES MIS A DISPOSITION DU GIE...** Nous disons à la direction : « **DONT ACTE !** »

La FSAS-CGTG constate également le **non-respect** du protocole d'accord de fin conflit du mois de janvier 2024, concernant le versement du Ségur :

« **ARTICLE 1-E : la régularisation intégrale du SEGUR 1 sera faite par la direction pour tous les salariés concernés (CDD-CDI) entre le mois de février 2024 et au plus tard le 30 juin 2024** ».

Tel n'est pas le cas puisque, tous les Retraités concernés, les Démissionnaires et Autres n'ont toujours pas reçu leurs SEGUR, il semblerait que le nécessaire sera fait au mois d'Août. Deux mois d'attente pour nos collègues.

**Salariés des Eaux-Clares !** Nous constatons que nous sommes vraiment considérés comme de seconde zone, mais la FSAS-CGTG est prête à relever le défi face à cette direction, nous continuerons à vous accompagner et à faire valoir vos droits... **Et, si nécessaire, à remettre le couvert comme en début d'année !**

## RESTONS VEYATIF, NOTRE COMBAT EST JUSTE ET NOUS GAGNERONS !!!

Section Syndicale FSAS-CGTG le 17/07/24

Délégation Syndicale  
06.90.35.61.51